Composante du produit nº 75-001-X au catalogue de Statistique Canada
L'emploi et le revenu en perspective

Article

Les immigrants et le travail indépendant

par Feng Hou et Shunji Wang

24 juin 2011

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

Signes conventionnels à Statistique Canada

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

. indisponible pour une période de référence précise

.. n'ayant pas lieu de figurer

... n'ayant pas lieu de figurer

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie

^{p} provisoire

^{r} révisé

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^{E} à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Les immigrants et le travail indépendant

Feng Hou et Shunji Wang

Le travail indépendant est une importante source d'emplois et de création d'emplois au Canada. Les nouveaux entrepreneurs se lancent en affaires pour diverses raisons qui ont tendance à se concentrer autour de deux pôles. Certains sont « attirés » par le travail indépendant pour développer une idée d'affaires ou avoir plus de flexibilité, ou parce que leur profession les y oblige. D'autres peuvent être « poussés » vers le travail indépendant par manque d'occasions d'emploi rémunéré. En raison de ces motivations différentes et des ressources disponibles, certains lancent et exploitent des entreprises qui leur donnent de l'emploi et en créent pour les autres, tandis que beaucoup d'autres se concentrent sur leur propre situation en tant que propriétaires uniques[1]. La diversification de la population de travailleurs indépendants a été reconnue comme caractéristique clé de l'évolution du marché du travail dans les pays développés (Arum et Muller, 2004).

La diversité du travail indépendant est particulièrement pertinente dans le cas des immigrants. Certains immigrants sont choisis spécifiquement pour leurs attributs entrepreneuriaux : le Programme d'immigration des gens d'affaires du Canada cherche à attirer des investisseurs, des entrepreneurs et des travailleurs indépendants pour appuyer le développement économique. D'autres immigrants — surtout ceux qui sont arrivés récemment — peuvent avoir des difficultés à trouver et à garder un emploi ou peuvent avoir un emploi pour lequel ils sont trop qualifiés ou faiblement rémunérés, et être ainsi poussés vers le travail indépendant. L'étude des facteurs qui motivent le travail indépendant est donc un élément clé à considérer pour comprendre l'intégration au marché du travail de nombreux immigrants au Canada.

Plusieurs études (Frenette, 2002 et Li, 2001) ont documenté le fait que les immigrants sont plus susceptibles que les non-immigrants d'être des travailleurs indépendants. En 2006, environ 17 % des travailleurs immigrants de sexe masculin de 20 à 64 ans étaient des travailleurs indépendants, comparativement à 12 % de leurs homologues nés au Canada (Hou et coll., à paraître). Ces différences peuvent être attribuables au fait que les travailleurs immigrants et ceux nés au Canada n'ont pas les mêmes caractéristiques démographiques ou sont concentrés dans des secteurs d'activité et des professions où les taux de travail indépendant sont plus élevés. Par ailleurs, elles peuvent aussi être liées à différentes raisons pour commencer et continuer à travailler de façon indépendante — possibilité qui n'a pas été bien examinée au Canada (Li, 2001 et Schuetze, 2010).

Le présent article vise donc deux grands objectifs. Le premier est d'analyser comment les immigrants qui travaillent de façon indépendante diffèrent de leurs homologues nés au Canada selon un certain nombre de caractéristiques personnelles et d'emploi. Le deuxième est d'établir si les immigrants donnent des raisons différentes pour se lancer et rester à leur compte. L'article commence par un examen des tendances à long terme et récentes du travail indépendant des immigrants et des non-immigrants à l'aide des données du recensement et de l'Enquête sur la population active (EPA). Il présente ensuite une analyse des caractéristiques des travailleurs indépendants par rapport aux employés rémunérés parmi les immigrants et les non-immigrants. Enfin, il utilise l'Enquête sur le travail indépendant (ETI) pour voir si les immigrants et les non-immigrants donnent des raisons différentes pour commencer le travail indépendant, le poursuivre et l'abandonner.

Feng Hou est de la Division de l'analyse sociale. Il peut être joint au 613-951-4337 ou à feng.hou@statcan.gc.ca. Shunji Wang est à Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Elle peut être jointe au 819-953-8780 ou à shunji.wang@hrsdc-rhdcc.gc.ca.

Tendances à long terme du travail indépendant

Au Canada, le nombre de travailleurs indépendants a connu une nette progression dans les années 1980 et 1990 (Picot et Heisz, 2000; Gauthier et Roy, 1997; Kuhn et Schuetze, 2001). Le taux de travail indépendant n'a pas cessé d'augmenter entre le milieu des années 1970 et la fin des années 1990, puis a connu un léger repli au début des années 2000, avant de se stabiliser à la fin des années 2000 (LaRochelle-Côté, 2010). La tendance à la hausse du travail indépendant a été liée à divers facteurs, comme le vieillissement de la population active, les changements technologiques et les politiques gouvernementales (Lin et coll., 1999). Le vieillissement de la population active devrait contribuer à la montée du travail indépendant parce que les travailleurs âgés sont plus susceptibles d'y être des travailleurs indépendants (Kamhi et Leung, 2005); la disponibilité et l'abordabilité de technologies comme les ordinateurs personnels et Internet réduisent les coûts d'exploitation des petites entreprises; et certains secteurs d'activité et professions où les taux de travail indépendant sont plus élevés ont pris plus de place dans l'économie (Gauthier et Roy, 1997; Kamhi et Leung, 2005; Statistique Canada, 1997). Kuhn et Schuetze (2001) expliquent que, des années 1980 aux années 1990, la progression du travail indépendant chez les hommes était principalement attribuable à la diminution des occasions d'emploi rémunéré pour les hommes. Pour les femmes, par contre, le taux de la progression du travail indépendant est associé à l'amélioration des occasions et à l'attrait du travail indépendant.

En outre, on a observé qu'il existe un lien entre l'augmentation du travail indépendant et les politiques gouvernementales touchant les taux marginaux d'impôt sur le revenu des particuliers et les programmes d'aide aux travailleurs indépendants et aux petites entreprises (Lin et coll., 1999 et Schuetze, 2000). Enfin, le travail indépendant a augmenté pendant les périodes de ralentissement économique et n'est pas retombé tout de suite après, sauf lors du dernier ralentissement (LaRochelle-Côté, 2010).

Les immigrants et les personnes nées au Canada ont dans les deux cas contribué à l'augmentation du travail indépendant depuis le début des années 1980 (graphique A). On a estimé les tendances à long terme à l'aide des données des recensements de 1981 à 2006, et les tendances récentes à l'aide de l'EPA de 2006 à 2010[2]. En raison de différences conceptuelles, le taux de travail indépendant est plus élevé selon l'EPA que selon le recensement (voir *Sources des données et définitions*)[3]. Le travail indépendant a connu une croissance plus rapide chez les immigrants entre 1981 et 1996, et, à la fin des années 1990 et dans les années 2000, les taux de travail indépendant ont fléchi légèrement avant de se stabiliser, dans les deux groupes.

Tout au long de la période observée, les immigrants ont toujours été plus susceptibles que les non-immigrants d'être des travailleurs indépendants. En 1981, environ 12 % des immigrants étaient travailleurs indépendants, comparativement à 10 % des personnes nées au Canada. En 1996, le taux de travail indépendant atteignait 17 % chez les immigrants et 13 % chez les non-immigrants. À la fin des années 2000, environ 19 % des travailleurs immigrants étaient des travailleurs indépendants, comparativement à 15 % des travailleurs nés au Canada. Environ la moitié de la différence des taux de travail indépendant entre

Graphique A Travail indépendant en pourcentage du total des personnes, immigrants et non-immigrants

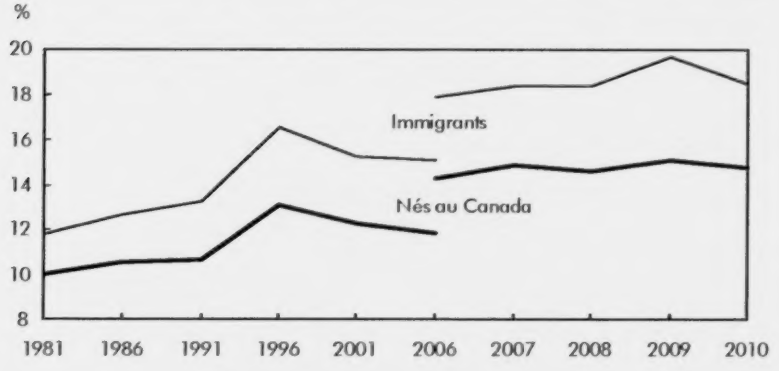

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 à 2006; Enquête sur la population active, 2006 à 2010.

Graphique B Travailleurs indépendants en pourcentage du total des immigrants occupés selon le nombre d'années passées au Canada, 1981 à 2010

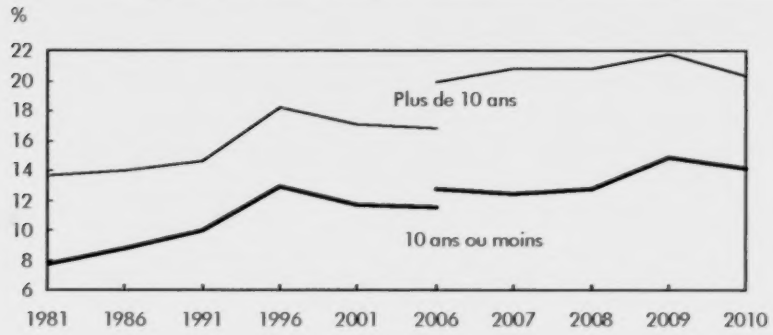

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 à 2006; Enquête sur la population active, 2006 à 2010.

les immigrants et les non-immigrants venait de l'âge moyen plus élevé des immigrants[4].

La différence entre les immigrants et les non-immigrants a aussi eu tendance à être plus marquée en période de ralentissement du marché du travail. On peut en conclure que les immigrants sont plus susceptibles que les non-immigrants de chercher du travail indépendant en période de stagnation économique. En 2009 — pendant le récent ralentissement du marché du travail — l'écart des taux de travail indépendant entre les immigrants et les non-immigrants était de 4,6 points de pourcentage, comparativement à 3,8 points de pourcentage en 2008. Entre 2008 et 2009, le taux de travail indépendant a avancé de 1,3 point de pourcentage chez les immigrants et de 0,5 point de pourcentage chez les non-immigrants.

Les immigrants qui étaient au Canada depuis plus de 10 ans affichaient un taux de travail indépendant plus élevé que ceux arrivés au cours des 10 années précédentes (graphique B). De 1981 à 2006, la différence des taux de travail indépendant entre les deux groupes variait de 5 à 6 points de pourcentage. Des données plus récentes de l'EPA indiquent que cette différence pourrait être encore plus nette (6 à 8 points de pourcentage). Environ les deux tiers de la différence des taux de travail indépendant entre les immigrants récents et les immigrants établis depuis longtemps sont attribuables à l'âge moyen plus élevé des immigrants établis[5].

Les immigrants récents avaient aussi tendance à afficher des taux de travail indépendant plus bas que les personnes nées au Canada[6]. Encore une fois, cela était lié au fait que les immigrants récents sont plus jeunes, en moyenne. Après la mise en place de corrections des différences d'âge, on a pu constater que les immigrants récents et les non-immigrants affichaient les mêmes taux de travail indépendant.

Caractéristiques des travailleurs indépendants

Les hommes immigrants et non immigrants étaient dans les deux cas plus susceptibles d'être des travailleurs indépendants que leurs homologues de sexe féminin. Les travailleurs indépendants, immigrants ou non-immigrants, avaient aussi tendance à être plus vieux et plus susceptibles que les travailleurs rémunérés d'être mariés et d'avoir des enfants à la maison (tableau 1).

Le niveau de scolarité atteint différait également entre les travailleurs rémunérés et les travailleurs indépendants. Ces derniers étaient plus susceptibles d'avoir un grade universitaire que les employés rémunérés, qu'ils soient immigrants ou non-immigrants. Les immigrants qui avaient à la fois un travail indépendant et un emploi rémunéré étaient beaucoup plus susceptibles que leurs homologues nés au Canada d'avoir un grade universitaire, mais beaucoup moins susceptibles d'avoir fait des études postsecondaires non universitaires.

La distribution du travail indépendant par secteur d'activité n'était pas la même pour les immigrants que pour les non-immigrants. Bien que les services aux entreprises et professionnels aient été le secteur d'activité le plus fréquent dans les deux groupes, les travailleurs indépendants nés au Canada étaient plus concentrés dans l'agriculture et les autres industries productrices de biens, tandis que les immigrants

Sources des données et définitions

La présente étude utilise les fichiers de l'échantillon de 20 % des recensements de 1981, 1986, 1991, 1996, 2001 et 2006, et les fichiers combinés de mai et novembre de l'Enquête sur la population active (EPA) de 2006 à 2010 pour calculer la part des travailleurs indépendants dans l'ensemble des travailleurs occupés. L'échantillon choisi est formé des particuliers qui avaient un emploi dans la semaine précédant le recensement ou dans la semaine de référence de l'EPA. Les résidents des institutions et les personnes vivant dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et au Nunavut étaient exclus. Les immigrants qui sont arrivés dans l'année du recensement ou de l'enquête et les personnes dont le statut d'immigrant n'était pas indiqué dans l'EPA étaient également exclus.

Dans les deux sources de données, les travailleurs indépendants sont définis comme les personnes occupées qui travaillent pour elles-mêmes (y compris les propriétaires d'entreprises constituées ou non constituées en sociétés) ou qui travaillent sans rémunération pour des membres de la famille. Le taux de travail indépendant estimé à partir du recensement a tendance à être plus faible que celui établi selon l'EPA. Au recensement, les travailleurs indépendants qui n'ont pas de travail pendant la semaine de référence et qui ne déclarent pas d'heures de travail ou sont absents du travail seraient classés comme « chômeurs » ou « inactifs ». Les mêmes travailleurs indépendants peuvent être considérés comme « personnes occupées » dans l'EPA si elles ont attribué leur absence à un manque de travail pendant la semaine de référence. Certaines personnes qui sont considérées comme travailleurs rémunérés au recensement sont considérées comme travailleurs indépendants dans l'EPA; c'est le cas, notamment, des gardiennes d'enfants ou des femmes de ménage pour des ménages privés, ou des livreurs de journaux.

Pour examiner les raisons pour lesquelles on se lance et on reste à son compte, l'étude utilise les données de l'Enquête sur le travail indépendant (ETI), qui a été réalisée en 2000 par Statistique Canada pour Développement des ressources humaines Canada. Le principal objectif de l'enquête était de tracer le profil des travailleurs indépendants au Canada. Le contenu de l'enquête couvre de nombreux aspects du travail indépendant, y compris les raisons pour se lancer à son compte, les perceptions du travail indépendant, les modalités de travail, la formation, l'assurance salaire, d'autres assurances et la préparation à la retraite. L'échantillon de l'enquête était limité aux 15 à 69 ans et au travail indépendant comme emploi principal. L'échantillon final comprenait 4 015 travailleurs indépendants. Dans l'analyse, 30 observations où le statut d'immigrant n'était pas précisé ont été exclues. Parmi les 3 985 autres répondants, 470 étaient des immigrants.

Tableau 1 Caractéristiques sociodémographiques des travailleurs indépendants et des travailleurs rémunérés

	Nés au Canada		Immigrants	
	Travailleurs rémunérés	Travailleurs indépendants	Travailleurs rémunérés	Travailleurs indépendants
	%			
Sexe				
Hommes	50,1	64,3	50,3	67,0
Femmes	49,9	35,7	49,7	33,0
Âge				
Moins de 35 ans	42,2	19,0	27,5	12,5
35 à 54 ans	45,5	54,2	53,5	55,4
55 ans et plus	12,2	26,9	19,0	32,2
État matrimonial				
Marié	58,8	75,3	70,0	80,8
Autre	41,2	24,7	30,0	19,2
Présence d'enfants				
Pas de jeunes enfants	63,1	56,0	53,1	50,4
0 à 12 ans	17,6	19,0	20,8	19,3
13 à 24 ans	19,3	25,0	26,1	30,3
Scolarité				
Moins que les études secondaires	12,7	14,1	10,2	9,8
Études secondaires	20,7	19,5	18,6	18,2
Certaines études postsecondaires	46,0	42,8	36,3	34,6
Études postsecondaires	20,6	23,6	35,0	37,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2006 à 2010.

l'étaient davantage dans le commerce et les transports (tableau 2). Dans une certaine mesure, ces différences peuvent être liées à la forte concentration géographique des immigrants dans les grandes régions métropolitaines. En dehors des régions métropolitaines de recensement du Canada[7], les immigrants et les non-immigrants affichaient les mêmes distributions par secteur d'activité, mais, dans les régions métropolitaines de recensement, environ 55 % des non-immigrants qui travaillaient de façon indépendante œuvraient dans les services aux entreprises et professionnels, comparativement à 45 % des immigrants.

Des différences étaient également observables dans les professions. Comme le laissent supposer les différences par secteur d'activité, les immigrants qui travaillent de façon indépendante étaient plus concentrés que leurs homologues nés au

Tableau 2 Certains attributs des travailleurs indépendants, non-immigrants et immigrants

	Nés au Canada	Immigrants
	%	
Constitués en société		
Oui	39,5	42,9
Non	60,5	57,1
Avec employés		
Oui	32,7	32,9
Non	67,3	67,1
Heures habituelles		
Moins de 40 heures	37,8	34,7
40 à 56 heures	44,6	48,5
Plus de 56 heures	17,7	16,9
Secteurs		
Agriculture	9,3	3,0
Autres industries de biens	20,1	16,8
Commerce et transports	14,8	22,5
Services aux entreprises et professionnels	44,4	43,5
Autres services	11,3	14,2
Profession		
Cadres de direction	18,0	23,6
Professionnels	36,0	34,6
Ventes et services	15,4	17,5
Commerce et transports	16,4	18,7
Autre	14,2	5,7

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2006 à 2010.

Canada dans les professions liées à la gestion, aux ventes et aux services, ainsi qu'au commerce et aux transports. Ces différences sont devenues encore plus nettes après correction des différences liées à la géographie et à la scolarité. Ainsi, 72 % des non-immigrants qui étaient titulaires d'un grade universitaire et résidaient dans les régions métropolitaines exerçaient une profession libérale, comparativement à 53 % des immigrants. À l'inverse, environ 25 % des immigrants et 15 % des non-immigrants travaillaient dans les ventes, les services, le commerce et les transports.

Les immigrants et les non-immigrants qui travaillent de façon indépendante avaient aussi en commun certaines caractéristiques. Environ les deux tiers des immigrants et des non-immigrants qui travaillent de façon indépendante n'avaient pas d'employés. Quant à la structure de leur entreprise, plus de la moitié des travailleurs indépendants n'étaient pas constitués en société, mais cette proportion était légèrement plus élevée chez les personnes nées au Canada. Les immigrants et les non-immigrants qui travaillent de façon indépendante travaillaient également le même nombre d'heures.

Raisons pour commencer à travailler à son compte

Les immigrants et les personnes nées au Canada commencent-ils à travailler à leur compte pour des raisons différentes? Les immigrants sont-ils plus susceptibles de commencer à travailler à leur compte en raison de difficultés sur le marché du travail rémunéré? L'Enquête sur le travail indépendant de 2000 peut jeter un certain éclairage sur ces questions : dans cette enquête, on a demandé directement aux répondants s'ils étaient devenus des travailleurs indépendants parce qu'ils n'avaient pas pu trouver d'emploi rémunéré acceptable. Les répondants ont aussi fait état de leurs activités antérieures sur le marché du travail — ce qui a permis de voir s'ils avaient commencé à travailler à leur compte après avoir quitté un autre emploi, ou après un épisode de chômage.

En 2000, la majorité des immigrants et des non-immigrants qui étaient des travailleurs indépendants n'avaient pas commencé à travailler à leur compte en raison de difficultés sur le marché du travail. Cependant, les immigrants (33 %) étaient plus susceptibles que les non-immigrants (20 %) de déclarer qu'ils avaient commencé à travailler à leur compte en raison d'un manque d'occasions d'emploi sur le marché du travail rémunéré. Parmi les immigrants, ceux qui étaient au Canada depuis 10 ans ou moins étaient plus susceptibles (40 %) que les immigrants établis depuis plus longtemps (31 %) de déclarer qu'ils étaient devenus des travailleurs indépendants en raison de difficultés sur le marché du travail.

Les activités antérieures sur le marché du travail ne différaient pas considérablement entre ceux qui avaient commencé à travailler à leur compte par choix et ceux qui avait fait état d'un manque d'emplois rémunérés (graphique C). Avant le travail indépendant, plus de la moitié des travailleurs indépendants (au moins 55 % de chaque sous-groupe) étaient des employés rémunérés, et environ un tiers ont dit qu'ils étaient à la fois des travailleurs indépendants et des employés rémunérés — ce qui laisse entendre que certains auraient pu devenir des travailleurs indépendants en se concentrant sur une entreprise qu'ils avaient déjà, ou en utilisant comme tremplin une autre expérience du travail indépendant. Très peu (environ 2 % à 4 %) n'avaient jamais travaillé avant de le faire à leur compte. On a

Graphique C Activités antérieures sur le marché du travail des travailleurs indépendants par obligation et par choix

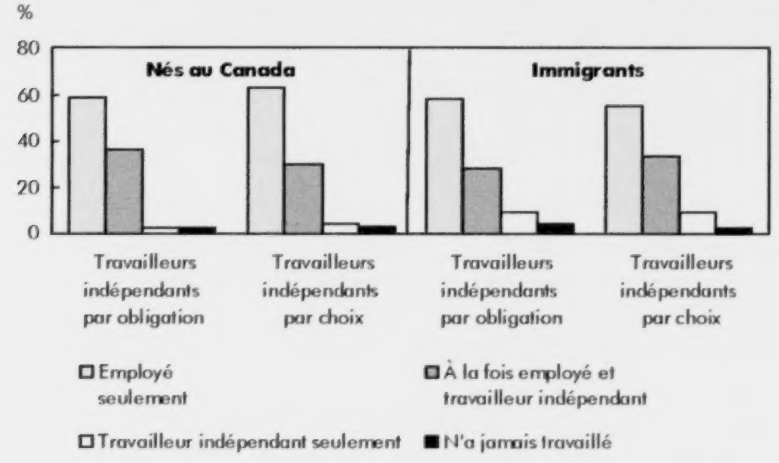

Note : La différence de distribution des activités antérieures sur le marché du travail des travailleurs indépendants par obligation et par choix était statistiquement significative chez les personnes nées au Canada à $p < 0,01$, mais non significative chez les immigrants à $p = 0,05$.
Source : Statistique Canada, Enquête sur le travail indépendant, 2000.

obtenu des résultats semblables pour les immigrants et les non-immigrants, sauf que les immigrants étaient plus susceptibles de déclarer qu'ils étaient devenus des travailleurs indépendants tout de suite après la fin d'un emploi antérieur comme travailleur indépendant. Les résultats précédents étaient fondés sur des données recueillies en 2000, année où l'économie était en croissance et le marché du travail, relativement serré — ils pourraient être différents dans une autre conjoncture économique.

Même si la plupart des travailleurs indépendants avaient déjà été des employés rémunérés, les travailleurs indépendants par obligation étaient plus susceptibles que les travailleurs indépendants par choix d'avoir perdu un emploi rémunéré avant de commencer à travailler à leur compte (graphique D). Ces différences étaient encore plus marquées parmi les non-immigrants. Parmi les immigrants, 39 % des travailleurs indépendants par obligation avaient perdu leur dernier emploi, comparativement à seulement 16 % des travailleurs indépendants par choix. Les nombres correspondants étaient de 56 % et 23 % pour les non-immigrants.

Parmi les travailleurs indépendants par choix, les immigrants et les non-immigrants avaient commencé à travailler à leur compte pour des raisons différentes. L'Enquête sur le travail indépendant de 2000 demandait aux travailleurs indépendants par choix d'indiquer pourquoi ils étaient devenus des travailleurs indépendants plutôt que de travailler pour un employeur. Les raisons données peuvent être regroupées en quatre grandes catégories :

- Valeurs entrepreneuriales, y compris indépendance, liberté, être son propre patron; avoir le contrôle, sens des responsabilités, prendre des décisions; défi, créativité, succès, satisfaction personnelle; et possibilité de plus d'argent;
- Souplesse des conditions de travail, y compris heures de travail flexibles; équilibre entre travail et famille; et possibilité de travailler à la maison;
- Occasions préexistantes, y compris obligation d'être travailleur indépendant en raison de la nature de l'emploi; s'est joint à/ a repris l'entreprise familiale; et autres occasions;
- Autres raisons, y compris déductions d'impôt — payer moins d'impôt; moins de stress; et autres raisons non précisées (Delage, 2002).

Les immigrants qui ont commencé à travailler à leur compte par choix étaient plus susceptibles d'être motivés par des valeurs entrepreneuriales (71 %) que leurs homologues nés au Canada (59 %) (graphique E). Par contre, les immigrants étaient moins susceptibles que les non-immigrants de déclarer qu'ils étaient devenus des travailleurs indépendants en raison des conditions de travail souples (10 % contre 16 % pour les non-immigrants). Enfin, près d'un cinquième des non-immigrants ont commencé à travailler à leur compte en raison d'occasions préexistantes, comparativement à 11 % des immigrants.

Graphique D Raisons de la cessation de l'emploi rémunéré précédent

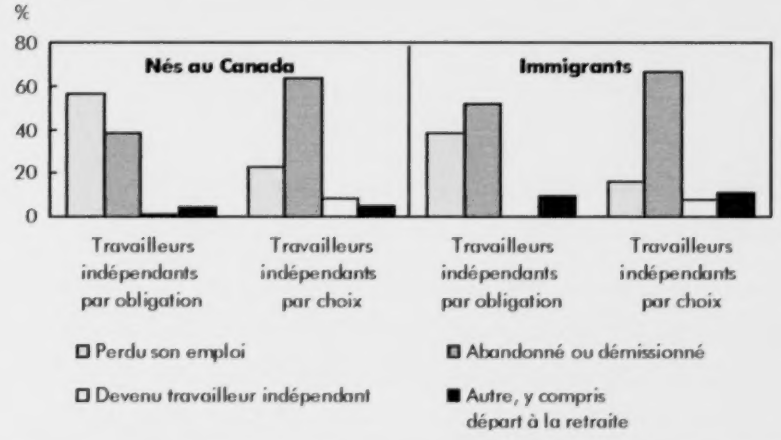

Note : Ne sont comptés que ceux dont le travail pour un employeur a pris fin lorsqu'ils sont devenus travailleurs autonomes. La différence de distribution de la façon dont l'emploi rémunéré précédent a pris fin entre les travailleurs indépendants par obligation et par choix était statistiquement significative chez les personnes nées au Canada et chez les immigrants à $p < 0{,}001$.
Source : Statistique Canada, Enquête sur le travail indépendant, 2000.

tibles que le groupe des travailleurs indépendants par obligation de mentionner « heures de travail plus flexibles », « déductions d'impôt, payer moins d'impôt » et « moins de stress » au nombre des avantages.

En général, les différences entre les travailleurs indépendants par choix et par obligation étaient les mêmes pour les populations d'immigrants et de non-immigrants. Les immigrants travaillant de façon indépendante par obligation, par contre, étaient plus susceptibles que leurs homologues nés au Canada de mentionner la flexibilité au nombre des avantages, tandis que les non-immigrants étaient plus susceptibles de dire qu'ils aimaient la possibilité de travailler à la maison.

Parmi les travailleurs indépendants par obligation, au moins 40 % des immigrants et des non-immigrants

Avantages et inconvénients du travail indépendant

Dans le cadre de l'Enquête sur le travail indépendant, on a aussi demandé aux répondants ce qu'ils croyaient être les avantages et les inconvénients du travail indépendant. Comme on pouvait s'y attendre, les travailleurs indépendants par choix se distinguaient du groupe des travailleurs indépendants par obligation (tableau 3). Les travailleurs indépendants par choix étaient plus susceptibles de mentionner « indépendance, liberté, être son propre patron », « avoir le contrôle, responsabilités, prise de décisions », « défi, créativité, succès, satisfaction personnelle » comme avantages du travail indépendant. Ils étaient également moins suscep-

Graphique E Principales raisons pour devenir travailleur indépendant parmi les travailleurs indépendants par choix

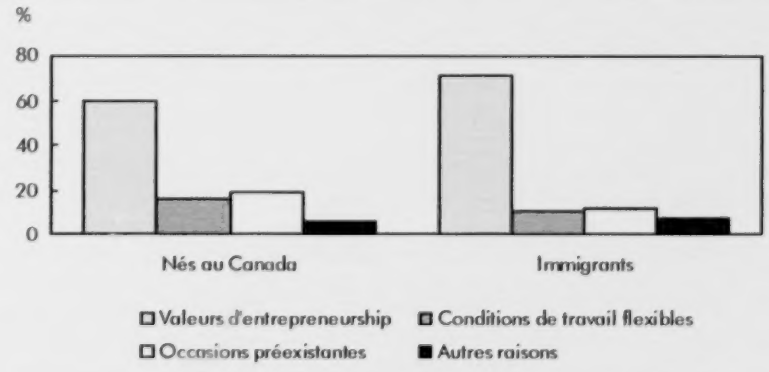

Note : Comprend les répondants qui ne sont pas devenus travailleurs indépendants à cause d'un manque d'emplois rémunérés acceptables. La différence de distribution des principales raisons pour être devenu travailleur indépendant entre les immigrants et les personnes nées au Canada étaient statistiquement significative à $p < 0{,}001$.
Source : Statistique Canada, Enquête sur le travail indépendant, 2000.

Tableau 3 Avantages autodéclarés du travail indépendant

	Nés au Canada		Immigrants	
	Travailleurs indépendants par obligation	Travailleurs indépendants par choix	Travailleurs indépendants par obligation	Travailleurs indépendants par choix
Qu'est-ce que vous aimez dans votre situation de travailleur indépendant?	% de réponses « oui »			
Heures de travail flexibles	42	33*	53	32*
Équilibre entre travail et famille	15	13	18	12
Possibilité de travailler à la maison	18	11*	12	9
Indépendance - liberté - être son propre patron	57	63*	54	64*
Avoir le contrôle - sens des responsabilités - prendre des décisions	23	29*	24	41*
Défi - créativité - succès - satisfaction personnelle	22	27*	26	32
Possibilité de gagner plus d'argent - aucune limite de revenu	12	13	11	16
Déductions d'impôt / payer moins d'impôt	9	4*	6	1*
Moins de stress	7	4*	8	3*

* significativement différent entre les travailleurs indépendants par obligation et par choix à p <0,05
Source : Statistique Canada, Enquête sur le travail indépendant, 2000.

ont déclaré qu'un inconvénient d'être un travailleur indépendant était les « incertitudes, insécurités, risques et manque de stabilité » liés à ce travail (tableau 4). Le « manque d'avantages sociaux » et le « revenu instable, problèmes de liquidité » ont également été mentionnés par une plus grande proportion des travailleurs indépendants par obligation, mais cette différence était très importante uniquement chez les personnes nées au Canada.

Les « incertitudes, insécurités, risques, manque de stabilité » étaient aussi des problèmes pour environ 30 % des travailleurs indépendants par choix. Cependant, les travailleurs indépendants par choix — surtout les immigrants — étaient aussi plus susceptibles de dire que les « longues heures de travail » étaient un problème. Moins de 10 % ont mentionné le « fardeau de l'impôt », l'« ingérence dans la vie familiale » et le « travail seul, isolement ».

Chose intéressante, les personnes nées au Canada et travaillant de façon indépendante par obligation étaient plus susceptibles que les immigrants de mentionner le fardeau de l'impôt (8 % contre 3 %) et les tâches liées à l'administration d'une entreprise (12 % contre 6 %) comme inconvénients du travail indépendant, tandis que les immigrants ont exprimé plus de préoccupations que les personnes nées au Canada au sujet du manque de prestations sociales (31 % contre 19 %).

Préférence pour l'emploi rémunéré

Lors de l'Enquête sur le travail indépendant de 2000, les répondants étaient appelés à répondre à la question suivante : « Si, au lieu d'être un travailleur indépendant, vous pouviez avoir un emploi rémunéré, à un salaire approprié pour quelqu'un possédant votre expérience et votre niveau de scolarité, accepteriez-vous l'emploi? » Au total, 29 % des répondants ont répondu « oui » à cette question. Les immigrants (35 %) et, en particulier les immigrants récents (41 %), étaient plus susceptibles de préférer l'emploi rémunéré.

La différence entre les réponses des immigrants et des non-immigrants était surtout attribuable au fait que les immigrants étaient plus nombreux que les personnes nées au Canada à travailler à leur compte par obligation. Après correction des différences du caractère volontaire du travail indépendant, il s'est avéré que la proportion de personnes ayant répondu « oui » à la question qui précède était la même pour les immigrants que pour les non-immigrants.

Afin de déterminer quels facteurs étaient associés à la probabilité de préférence pour l'emploi rémunéré, on a estimé deux régressions logistiques pour les immigrants et les non-immigrants[8]. Les modèles comprennent les variables démographiques, les raisons autodéclarées pour se lancer dans le travail indépendant, les avantages et les inconvénients du travail indépendant selon les répondants, et d'autres caractéristiques du travail indépendant[9]. Le tableau 5 indique les probabilités prédites de la préférence pour l'emploi rémunéré selon plusieurs facteurs, en fonction des estimations de la régression logistique[10].

Tableau 4 Inconvénients autodéclarés du travail indépendant

	Nés au Canada		Immigrants	
	Travailleurs indépendants par obligation	Travailleurs indépendants par choix	Travailleurs indépendants par obligation	Travailleurs indépendants par choix
Qu'est-ce que vous n'aimez pas dans votre situation de travailleur indépendant?	% de réponses « oui »			
Incertitudes - insécurités - risques - manque de stabilité	43	30*	48	29*
Revenu instable - problèmes de liquidité	29	21*	26	23
Problèmes de financement, problèmes avec les banques	11	7*	11	6*
Fardeau de l'impôt	8	9	3	7*
Niveau de revenu trop bas	10	7	12	6*
Manque d'avantages sociaux	19	15*	31	15*
Lourdes responsabilités	7	7	9	12
Longues heures de travail - pas de vacances	20	26*	19	31*
Ingérence dans sa vie familiale	4	5	4	7
Travailleur seul - isolement	5	4	5	6
Tâches liées à l'administration d'une entreprise	12	9	6	9
Le stress	10	15*	14	15

* significativement différent entre les travailleurs indépendants par obligation et par choix à $p < 0,05$

Source : Statistique Canada, Enquête sur le travail indépendant, 2000.

Les facteurs associés à la probabilité de préférer l'emploi rémunéré étaient les mêmes pour les immigrants que pour les non-immigrants. Dans les deux cas, la préférence pour l'emploi rémunéré était fortement liée aux raisons pour se lancer à son compte. Plus particulièrement, ceux qui sont devenus travailleurs indépendants parce qu'ils ne pouvaient pas trouver un emploi rémunéré acceptable avaient beaucoup plus tendance à dire qu'ils délaisseraient le travail indépendant s'ils en avaient la possibilité. Dans le cas des immigrants, par exemple, près de la moitié (49 %) des travailleurs indépendants par obligation ont exprimé le désir de cesser d'être des travailleurs indépendants, comparativement à 27 % de ceux qui se sont lancés à leur compte par choix. Par ailleurs, ces résultats indiquent aussi qu'environ la moitié des immigrants qui travaillent de façon indépendante par obligation n'ont pas marqué de préférence pour un emploi rémunéré, et qu'un quart des immigrants qui travaillent de façon indépendante par choix se sont dits disposés à délaisser le travail indépendant pour un emploi rémunéré. On a observé des résultats semblables pour les personnes nées au Canada.

Ceux pour qui les aspects entrepreneuriaux du travail indépendant sont importants étaient beaucoup moins susceptibles d'exprimer une préférence pour l'emploi rémunéré, surtout parmi les immigrants. En effet, seulement un tiers des immigrants qui travaillent de façon indépendante qui ont mentionné les valeurs entrepreneuriales lors de l'enquête ont déclaré qu'ils délaisseraient le travail indépendant s'ils se voyaient offrir un emploi rémunéré semblable, comparativement à 55 % des autres immigrants qui travaillent de façon indépendante. Les chiffres correspondants étaient de 26 % et 35 % pour les personnes nées au Canada.

De même, les personnes pour qui le travail indépendant présente l'avantage des heures de travail plus flexibles étaient moins susceptibles de dire qu'elles préféreraient un emploi rémunéré. Par contre, l'instabilité était liée à une plus grande préférence pour l'emploi rémunéré. Les effets de ces deux facteurs avaient tendance à être plus marqués chez les immigrants que chez les non-immigrants.

Pour les personnes nées au Canada, plusieurs autres variables étaient aussi significativement associées à une plus grande préférence pour l'emploi rémunéré : le fait de ne pas aimer le travail indépendant en raison du niveau de revenu trop bas ou du manque d'avantages sociaux, le fait de ne pas être constitué en société, et le fait d'avoir déjà éprouvé des problèmes financiers. Alors que ceux qui ont déclaré ne pas aimer le travail indépendant en raison des longues heures de travail ont marqué une plus grande préférence pour l'emploi rémunéré, les personnes qui travaillaient habituellement plus de 56 heures par semaine (c.-à-d. au moins 8 heures par jour pendant 7 jours ou 11 heures par jour pendant 5 jours) avaient une préférence moins grande pour l'emploi rémunéré que celles qui travaillaient habituellement moins de 40 heures par semaine. Il y a deux explications possibles de ces résultats apparemment contradictoires. En premier lieu, si l'on n'aime pas les longues heures de travail — ce qu'ont dit non seulement ceux qui travaillaient de longues heures —

Tableau 5 Pourcentage prédit de déclaration de sortie possible du travail indépendant

	Nés au Canada	Immigrants
	%	
Scolarité		
Avec grade universitaire	29*	34
Sans grade universitaire (réf.)	23	35
Distribution géographique		
Trois plus grandes régions métropolitaines de recensement	28	38
Autres endroits (réf.)	28	29
Raisons pour être devenu travailleur indépendant		
Manque d'emplois acceptables	45*	49*
Autres raisons (réf.)	24	27
Aime le travail indépendant pour ses valeurs d'entrepreneurship		
Oui	26*	30*
Non (réf.)	35	55
Aime le travail indépendant pour la flexibilité		
Oui	26*	30*
Non (réf.)	31	40
N'aime pas le travail indépendant à cause de l'instabilité		
Oui	31*	44*
Non (réf.)	25	26
N'aime pas le travail indépendant à cause des longues heures de travail		
Oui	31*	36
Non (réf.)	27	34
N'aime pas le travail indépendant à cause du niveau de revenu trop bas ou du manque d'avantages sociaux		
Oui	33*	38
Non (réf.)	26	33
Durée d'occupation (travail indépendant)		
4 ans ou moins (réf.)	29	38
Plus de 4 ans	28	32
Constitué en société		
Oui	22*	30
Non (réf.)	31	38
Avec employés		
Oui	27	32
Non (réf.)	29	36
Détient plus d'un emploi		
Emploi unique	28	34
Plus d'un emploi (réf.)	24	40
Heures de travail hebdomadaires		
Moins de 40 heures	31*	35
40 à 56 heures	28	35
Plus de 56 heures (réf.)	24	34
Éprouvé des problèmes financiers		
Oui	35*	38
Non (réf.)	23	32

* la différence par rapport au groupe de référence (réf.) est statistiquement significative à $p < 0,05$

Note : Les valeurs de ce tableau sont estimées sur la foi d'un modèle de régression logistique pour les immigrants et les personnes nées au Canada, respectivement. Le modèle comprend les variables indépendantes présentées dans le tableau, ainsi que le sexe, l'âge, l'état matrimonial et l'âge des enfants.

Source : Statistique Canada, Enquête sur le travail indépendant, 2000.

c'est peut-être que l'on préfère l'horaire fixe associé à l'emploi rémunéré. En effet, même chez ceux qui travaillaient habituellement moins de 40 heures par semaine, environ 15 % ont dit ne pas aimer les longues heures de travail. Par comparaison, la majorité (57 %) de ceux qui travaillaient plus de 56 heures par semaine n'étaient pas dérangés par les longues heures de travail. En second lieu, pour certains travailleurs indépendants, le fait de travailler moins que les heures normales peut signifier que la demande de leurs services est faible, ce qui les prive d'un revenu suffisant.

Catégories de travailleurs indépendants

Comme le suggère Delage (2002), il est possible de recouper le caractère volontaire ou involontaire des activités du travail indépendant avec des renseignements indiquant si les répondants délaisseraient le travail indépendant pour un emploi rémunéré acceptable pour générer quatre catégories de travailleurs indépendants :

- « Travailleurs indépendants par choix » (travailleurs indépendants par choix, n'accepteraient pas un emploi rémunéré convenable);
- « Travailleurs indépendants involontaires » (travailleurs indépendants par obligation, accepteraient un emploi rémunéré convenable);
- « Travailleurs indépendants découragés » (travailleurs indépendants par choix, accepteraient un emploi rémunéré convenable);
- « Travailleurs indépendants adaptés » (travailleurs indépendants par obligation, n'accepteraient pas d'emploi rémunéré convenable).

Les immigrants étaient moins susceptibles que les personnes nées au Canada d'être des travailleurs indépendants par choix (graphique F). Un peu moins de la moitié des immigrants qui travaillent de façon indépendante entraient dans cette catégorie, comparativement à environ 60 % des personnes nées au Canada. Parmi les immigrants, les proportions étaient les mêmes dans les autres catégories : 18 % étaient des travailleurs indépendants par obligation, 16 % étaient dans la catégorie des découragés, et 13 % s'étaient adaptés. Parmi les personnes nées au Canada, près d'un cinquième étaient dans la catégorie des découragés et environ 1 sur 10 dans chacune des deux autres catégories (« par obligation » et « adaptés »).

Cependant, les différences de distribution entre les immigrants et les non-immigrants dans ces quatre catégories venaient du fait que plus d'immigrants se lançaient généralement à leur compte par manque d'occasions d'emploi rémunéré. Comme on l'a vu dans la section précédente, une fois pris en compte le statut d'entrée, les immigrants et les personnes nées au Canada sont aussi susceptibles les uns que les autres de déclarer qu'ils prendraient un emploi rémunéré acceptable s'ils en avaient la possibilité. Ainsi donc, parmi ceux qui sont des travailleurs indépendants par choix, une proportion semblable d'immigrants et de non-immigrants entraient dans la catégorie des découragés. Par ailleurs, les mêmes proportions d'immigrants et de non-immigrants qui travaillent de façon indépendante par obligation ne préféreraient pas un emploi rémunéré semblable.

Graphique F Quatre types de travailleurs indépendants

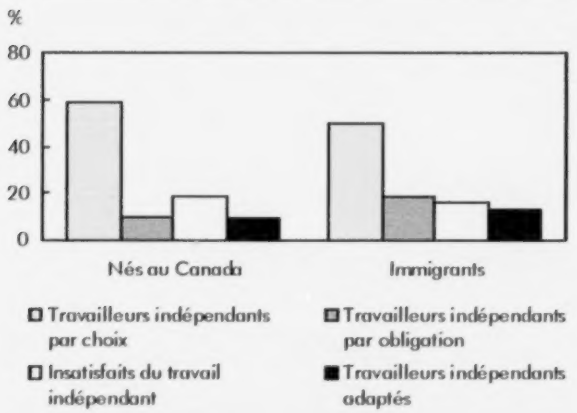

Note : La différence de distribution entre les immigrants et les personnes nées au Canada est statistiquement significative à $p < 0{,}001$.
Source : Statistique Canada, Enquête sur le travail indépendant, 2000.

Résumé

Le travail indépendant est une importante source d'emplois pour les immigrants. À la fin des années 2000, environ 19 % des travailleurs immigrants étaient des travailleurs indépendants, comparativement à 15 % de leurs homologues nés au Canada. Les immigrants récents (ceux qui étaient au Canada depuis 10 ans ou moins) étaient moins susceptibles d'être des travailleurs indépendants que les immigrants établis depuis plus longtemps, mais ils affichaient des taux de travail indépendant semblables à ceux des personnes nées au Canada, après correction pour tenir compte des différences d'âge.

Les diverses motivations pour devenir travailleur indépendant ont tendance à être regroupées autour de deux pôles : celles associées aux occasions entrepreneuriales du travail indépendant et celles liées au manque d'emplois rémunérés. Les immigrants — surtout les immigrants récents — étaient plus susceptibles que les personnes nées au Canada de déclarer qu'ils s'étaient lancés à leur compte en raison d'un manque d'emplois rémunérés acceptables. La majorité des immigrants (67 %) et des non-immigrants (80 %) qui travaillent de façon indépendante étaient néanmoins attirés par divers aspects du travail indépendant plutôt que poussés par les difficultés sur le marché du travail. Parmi ces travailleurs indépendants par choix, les immigrants étaient plus susceptibles que les non-immigrants d'être motivés par des raisons liées aux valeurs entrepreneuriales comme « indépendance, liberté, être son propre patron »; « avoir le contrôle, sens des responsabilités, prendre des décisions »; et « défi, créativité, succès, satisfaction personnelle ».

La majorité des travailleurs indépendants, immigrants et non-immigrants, préféreraient rester des travailleurs indépendants même s'ils pouvaient obtenir un emploi rémunéré à un salaire approprié. La proportion était plus faible chez les immigrants (65 %) que chez les personnes nées au Canada (73 %). Cette différence était principalement attribuable au fait que les immigrants étaient plus nombreux que les personnes nées au Canada à se lancer à leur compte par obligation. Dans la population des immigrants, le travail indépendant

par choix, les valeurs entrepreneuriales, les heures de travail flexibles et le niveau inférieur d'inquiétudes au sujet de l'instabilité étaient tous associés à une plus faible préférence pour l'emploi rémunéré. Ces facteurs étaient aussi associés à une plus faible préférence pour l'emploi rémunéré chez les personnes nées au Canada, mais les relations n'étaient pas toutes significatives par contre.

Perspective

Notes

1. Voir Bögenhold et Fachinger (2010) pour une analyse complète de l'hétérogénéité du travail indépendant.

2. L'Enquête sur la population active a commencé à recueillir des renseignements sur le statut d'immigrant en 2006.

3. Malgré les différences conceptuelles, les deux sources de données ont révélé des tendances semblables pour l'ensemble des travailleurs (c.-à-d. immigrants et non-immigrants) pour la période de 1981 à 2006 (voir LaRochelle-Côté, 2010).

4. Selon l'Enquête sur la population active de 2006 à 2010, l'âge moyen des immigrants ayant un emploi était de 43,7 ans, et celui des travailleurs nés au Canada, de 39,5 ans. Dans un modèle de régression simple où l'âge est rajusté et mis au carré, la différence entre les taux de travail indépendant n'était plus que de 1,6 point (significatif à $p < 0{,}001$) par rapport à une différence non rajustée de 3,9 points.

5. Selon les données de l'Enquête sur la population active de 2006 à 2010, l'âge moyen était de 46,6 ans pour les travailleurs immigrants établis et de 36,8 pour les travailleurs immigrants récents. Dans un modèle de régression où l'âge est rajusté et mis au carré, la différence du taux de travail indépendant entre les deux groupes était ramenée à 1,7 point de pourcentage (significatif à $p < 0{,}001$) comparativement à une différence non rajustée de 7,3 points de pourcentage.

6. D'autres études révèlent que le taux de travail indépendant chez les immigrants augmente avec la durée de résidence au Canada, le gros de l'augmentation survenant dans les 10 à 15 premières années après l'immigration (Hou et coll., à paraître et Schuetze, 2010).

7. Une région métropolitaine de recensement est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un grand noyau urbain. Elle doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants, dont 50 000 ou plus dans le noyau urbain. Il y avait 33 régions métropolitaines de recensement au Recensement de 2006.

8. À cause de la nature transversale des données de l'enquête, il n'a pas été possible de déterminer de relation de cause à effet entre la préférence autodéclarée pour l'emploi rémunéré et les perceptions des avantages et des inconvénients du travail indépendant. Les résultats doivent donc être interprétés comme corrélations, au mieux.

9. Pour réduire le nombre de paramètres à estimer et la colinéarité possible entre les variables, on combine les principaux avantages et inconvénients autodéclarés (tableau 3 et le tableau 4) en cinq facteurs : (1) Aiment le travail indépendant pour ses valeurs entrepreneuriales comme « indépendance, liberté, être son propre patron »; « avoir le contrôle, sens des responsabilités, prendre des décisions »; et « défi, créativité, succès, satisfaction personnelle ». (2) Aiment le travail indépendant pour la souplesse qu'il procure, y compris « heures de travail plus flexibles », « équilibre entre travail et famille »; et « possibilité de travailler à la maison ». (3) N'aiment pas le travail indépendant en raison de l'instabilité, y compris « incertitudes, insécurités, risques, manque de stabilité », et « revenu instable, problèmes de liquidité ». (4) N'aiment pas le travail indépendant en raison de la quantité de temps à y consacrer, y compris « longues heures de travail, pas de vacances » et « ingérence dans la vie familiale ». (5) N'aiment pas le travail indépendant en raison du niveau de revenu trop bas, du manque d'avantages sociaux ou du fardeau de l'impôt.

10. On estime ces probabilités prédites en maintenant les autres variables à leurs médianes respectives. Ainsi, lorsqu'on maintient toutes les autres variables à leurs médianes pour l'ensemble de l'échantillon de personnes nées au Canada, la probabilité de préférence pour l'emploi rémunéré chez les travailleurs indépendants nés au Canada et titulaires d'un grade universitaire est de 29 %.

Documents consultés

ARUM, Richard, et Walter MULLER (éditeurs). 2004. *The Reemergence of Self-Employment: A Comparative Study of Self-Employment Dynamics and Social Inequality*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 480 p.

BÖGENHOLD, Dieter, et Uwe FACHINGER. 2010. *How Diverse is Entrepreneurship? Observations on the Social Heterogeneity of Self-Employment in Germany*, MPRA Paper

No. 23271, Uwe Centre for Research on Ageing and Society, University of Vechta, Vechta, Allemagne, 25 p., http://mpra.ub.uni-muenchen.de/23271/1/MPRA_paper_23271.pdf (site consulté le 18 mai 2011).

DELAGE, Benoit. 2002. *Résultats de l'enquête sur le travail indépendant au Canada,* Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, RH64-11/2001F au catalogue, Ottawa, 117 p., http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/RH64-12-2001F.pdf (site consulté le 16 mai 2011).

FRENETTE, Marc. 2002. *La détérioration des gains des immigrants s'étend-elle aux immigrants qui travaillent de façon autonome?,* n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 27 p., « Direction des études analytiques : documents de recherche », n° 195, http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2002195-fra.pdf (site consulté le 18 mai 2011).

GAUTHIER, James, et Richard ROY. 1997. *Diverging Trends in Self-Employment in Canada,* document de travail R-97-13E, Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, Ottawa, 35 p.

HOU, Feng, Teresa ABADA et Yuqian LU. À paraître. *Bosses of Their Own: Are Children of Immigrants More Likely to Be Self Employed Than Their Parents?,* n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, « Direction des études analytiques : documents de recherche ».

KAMHI, Nadja, et Danny LEUNG. 2005. *Recent Developments in Self-Employment in Canada,* Banque du Canada, document de travail 2005-8, Ottawa, 35 p., http://www.bankofcanada.ca/wp-content/uploads/2010/02/wp05-8.pdf (site consulté le 18 mai 2011).

KUHN, Peter J., et Herb J. SCHUETZE. 2001. « Self-employment dynamics and self-employment tends: A study of Canadian men and women, 1982–1998 », *Revue canadienne d'économique,* vol. 34, n° 3, août, p. 760 à 784, http://www.jstor.org/stable/pdfplus/3131894.pdf?acceptTC=true (site consulté le 18 mai 2011).

LAROCHELLE-CÔTÉ, Sébastien. 2010. « Le travail autonome pendant le repli économique », *L'emploi et le revenu en perspective,* vol. 11, n° 3, mars, n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 15, http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2010103/pdf/11138-fra.pdf (site consulté le 18 mai 2011).

LI, Peter S. 2001. « Immigrants' propensity to self-employment: Evidence from Canada », *International Migration Review,* vol. 35, n° 4, hiver, p. 1106 à 1128. http://www.jstor.org/stable/pdfplus/3092004.pdf (site consulté le 18 mai 2011).

LIN, Zhengxi, Janice YATES et Garnett PICOT. 1999. *L'accroissement de l'emploi autonome en période de chômage élevé : Analyse empirique des faits récents survenus au Canada,* n° 11F0019MPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 33 p., « Direction des études analytiques : documents de recherche », n° 133, http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m1999133-fra.pdf (site consulté le 18 mai 2011).

PICOT, Garnett, et Andrew Heisz. 2000. « The performance of the 1990s Canadian labour market », *Analyse de politiques,* vol. 26, numéro spécial 1, p. S7 à S25, http://economics.ca/cgi/jab?journal=cpp&view=v26s1/CPPv26s1p007.pdf (site consulté le 18 mai 2011).

SCHUETZE, Herbert. 2010. « Immigration policy and the self-employment experience of immigrants to Canada », *Canadian Immigration: Economic Evidence for a Dynamic Policy Environment,* chapitre 6, publié sous la direction de Ted McDonald, Elizabeth Ruddick, Arthur Sweetman and Christopher Worswick, Montreal, McGill–Queen's University Press, p 147 à 181.

SCHUETZE, Herbert J. 2000. «Taxes, economic conditions and recent trends in male self-employment: A Canada–U.S. comparison », *Labour Economics,* vol. 7, n° 5, septembre, p. 507 à 544, http://www.sciencedirect.comscience?_ob=MImg&_imagekey=B6VFD-4118FJ6-3W&_cdi=6008&_user=1516053&_pii=S092753710000012 9&_origin=na&_coverDate=09%2F30%2F2000&_sk=999929994&view=c&wchp=dGLzVzbzSkzV&md5=f1ac3ccb633c077fddcd6850f783a39c&ie=/sdarticle.pdf (site consulté le 18 mai 2011).

STATISTIQUE CANADA. 1997. *Le point sur la population active : les travailleurs indépendants,* vol. 1, n° 3, n° 71-005-XPB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.